



École publique ou privée ? Vive la liberté de choix.

Description

Durant l'été nous remontons le fil de notre actualité avec une sélection de nos articles les plus marquants.

Souvenons-nous : L'école est un sujet auquel Les Curieux Aînés s'intéressent souvent. Thierry participe au débat.

Pourquoi certains parents se détournent-ils de l'école publique et inscrivent leurs enfants dans une école privée ? Thierry fait le point et témoigne du choix qu'elle a fait pour sa fille, autrefois.

Par Thierry Bionnier.

Dans quelle école scolariser ses enfants ? Parfois, pour les parents, c'est un choix difficile. Avant de parler de mon expérience personnelle, je crois nécessaire de faire le point sur le système éducatif français. L'école publique de la République coexiste avec des établissements privés, soumis au contrôle de l'État et pouvant bénéficier de son aide en contrepartie du respect d'un contrat signé (loi Debré du 31 décembre 1959 sur la liberté de l'enseignement et les rapports avec l'enseignement privé). Ce contexte s'explique par le fait que la laïcité est le fondement du système éducatif français depuis la fin du 19^{ème} siècle (lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886). Ces lois ont été suivies par celle du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'État. Concrètement, cela signifie que les programmes de l'école publique ne dispensent pas d'instruction religieuse, que les enseignants et le personnel administratif y travaillent dans le respect de la laïcité et que le prosélytisme religieux y est interdit.

A la rentrée scolaire 2024, la France comptait 12 millions d'élèves, primaires et secondaires confondus. L'école publique primaire a accueilli 86,6% d'entre eux et l'école publique du second degré 79%. Ces pourcentages varient selon les territoires. Dans l'Ouest de la France, par exemple, l'école privée catholique attire davantage. Pour certains parents, ceux qui ont des convictions républicaines ou religieuses, le choix entre l'école publique ou privée s'attablait de façon claire et nette. D'autres se trouvent dans une situation qui ne leur permet pas de choisir ou alors ils choisissent l'école privée par défaut, après une mauvaise expérience.

Si je me rÃ©fÃ©re Ã mon expÃ©rience dÃ¢?ancienne Ã©lÃ©ve, je dois dire que je me suis retrouvÃ©e dans le privÃ© parce que dans mon village, il y avait une Ã©cole primaire privÃ©e pour les filles et une Ã©cole primaire publique pour les garÃ§ons. Toutes mes Ã©tudes se sont dÃ©roulÃ©es dans le privÃ© alors que mes frÃ©res sont allÃ©s dans le public. Mes parents nÃ¢?avaient pas eu le choix et comme ils avaient Ã©tÃ© satisfaits des deux enseignements, ils ont continuÃ© ainsi pour le cycle secondaire.

En tant que maman, je me suis beaucoup impliquÃ©e dans le cursus scolaire de mes enfants. Mon fils a fait toutes ses Ã©tudes dans le public : le primaire en banlieue et le secondaire Ã Paris. Durant le primaire, jÃ¢?Ã©tais prÃ©sidente de lÃ¢?association des parents dÃ©lÃ©vÃ©es et jÃ¢?ai toujours eu dÃ¢?excellentes relations avec les parents et les enseignants. Ces derniers Ã©taient Ã lÃ¢?Ã©coute et rÃ©pondaient favorablement Ã nos demandes, entre autres, une meilleure surveillance de la cantine et des rÃ©crÃ©ations, moins dÃ¢?exigence quant aux fournitures scolaires Ã chaque changement de classe. Ayant dÃ©mÃ©nagÃ© Ã Paris, le secondaire de mon fils sÃ¢?est effectuÃ© dans le public sans aucune difficultÃ©, tant sur le plan de la discipline que sur le plan de la qualitÃ© de lÃ¢?enseignement.

Ma fille, de 9 ans plus jeune que son frÃ©re, a effectuÃ© toute sa scolaritÃ© Ã Paris et jÃ¢?ai Ã©tÃ© rÃ©guliÃ©rement Ã©lue Ã « dÃ©lÃ©guÃ©e de parents ». Son primaire dans le public sÃ¢?est plutÃ¢t assez bien dÃ©roulÃ©. Mais heureusement que son institutrice de CM2, qui Ã©tait prÃ©s de la retraite et dont lÃ¢?enseignement Ã©tait trÃ¢s classique, avait pu rattraper tous les manques accumulÃ©s les annÃ©es prÃ©cÃ©dentes.

Le passage en sixiÃ©me, toujours dans le public sÃ¢?est avÃ©rÃ© plus difficile. Nous nÃ¢?avons pas eu le choix du collÃ©ge Ã cause de la sectorisation. Toujours dÃ©lÃ©guÃ©e de parents, jÃ¢?avais Ã©tÃ© mise en garde contre le professeur dÃ¢?anglais bien que je ne souhaitais pas avoir dÃ¢?Ã priori. Au bout dÃ¢?un mois, le voici qui mÃ¢?appelle pour me demander si jÃ¢?Ã©tais satisfaite de son enseignement ! Je nÃ¢?avais rien Ã dire, tout me semblait normal. Mais aprÃ©s les vacances de la Toussaint, plus de professeur. JÃ¢?ai appris alors que cette situation se rÃ©pÃ©tait chaque annÃ©e. Comme il nÃ¢?y avait pas de remplaÃ§ant, je suis allÃ©e voir la proviseure qui mÃ¢?a dit : Ã « Ce professeur est malade et je ne peux rien faire. Envoyez votre fille en Angleterre durant les vacances ». Je lui fis remarquer que puisque ce monsieur Ã©tait souffrant et que cela se rÃ©pÃ©tait depuis plusieurs annÃ©es, il y avait une mÃ©decine du travail qui pouvait rÃ©gler le problÃ©me. Ce qui fut fait.

A la demande des parents, jÃ¢?ai dÃ© intervenir aussi pour une professeure de franÃ§ais qui avait son cours le lundi Ã 8 heures, sauf quÃ¢?elle Ã©tait rÃ©guliÃ©rement absente. La proviseure lui a fait part de ma dÃ©marche dÃ¢?indignation. Le lundi suivant, elle Ã©tait prÃ©sente mais elle a interpellÃ© ma fille devant toute la classe lui expliquant quÃ¢?elle ne sÃ¢?occupait pas de savoir si ses parents Ã©taient Ã lÃ¢?heure ou pas Ã leur travail. Ma fille, trÃ¢s timide, nÃ¢?a rien rÃ©pondu mais nÃ¢?en pensait pas moins, sauf que sa professeure a repris le devoir quÃ¢?elle venait de lui rendre et lui a enlevÃ© 2 points. La proviseure Ã©tant Ã nouveau intervenue, tout est rentrÃ© dans lÃ¢?ordre. Dans toute corporation et y compris dans lÃ¢?enseignement qui est une profession difficile, il peut y avoir des personnes plus ou moins performantes, mais si les parents sont entendus, on peut continuer Ã avoir confiance dans le public.

LÃ¢?entrÃ©e de ma fille dans le cycle secondaire a Ã©tÃ© plus difficile. Le lycÃ©e de secteur nÃ¢?avait pas bonne rÃ©putation, cÃ¢?est dÃ¢?ailleurs pourquoi certaines amies de ma fille avaient

d'accid de faire de l'allemand pour avoir droit à un autre lycée. Très vite, les difficultés ont commencé : problèmes de disciplines qui perturbaient les cours au point que certains professeurs se sont mis en grève. Je me souviens qu'au bout de quelques jours seulement, le professeur principal m'avait demandé de venir parler aux élèves pour essayer de les convaincre de la gravité de leur conduite. J'avais été très surprise par cette demande mais souhaitant la reprise des cours, j'étais allée rencontrer la classe. Le plus étonnant, c'est que ma fille m'avait appris que la proviseure n'était elle-même jamais venue parler aux élèves ! Les cours ont repris et après mon entretien avec la proviseure, à qui j'avais suggéré plus d'autorité, celle-ci me téléphonait dès le moindre incident, en me demandant conseil.

Un autre problème s'est révélé avec le professeur d'anglais qui, au moindre incident, un livre oublié, un élève qui n'avait pas appris sa leçon, etc., ne faisait pas cours et déplaçait son journal. Aucun contrôle écrit ne put avoir lieu. A la fin de l'année, lors de la réunion pour le passage en première, ce professeur était absent. J'ai demandé que l'on lise à voix haute les notes d'anglais de tous les élèves : surprise, elles étaient toutes très bonnes. Devant l'étonnement de la proviseure, j'ai expliqué : « Madame vous savez très bien que ces notes sont fausses et qu'aucun contrôle n'a eu lieu, c'est pourquoi je vous annonce que je retire ma fille de votre lycée ». Les autres professeurs ont essayé de me retenir en annonçant que le professeur d'anglais ne reviendrait pas. Mais je souhaitais que ma fille obtienne son bac, aussi a-t-elle terminé son cycle secondaire dans le privé. Ce dont je n'ai eu qu'à me satisfaire. Cela a toutefois nécessité un effort financier que tout le monde ne peut assumer.

En résumé, je pense que « la guerre » entre l'école publique et l'école privée ne doit pas avoir lieu. Des parents choisissent le public ou le privé par conviction personnelle, d'autres y sont poussés par les difficultés que rencontrent leurs enfants au sein de leur établissement. Personnellement, j'ai fait ce qui me semblait le mieux pour mes enfants et je souhaiterais que tous les parents puissent en faire autant.

Categorie

1. Reportages

date création

08/08/2025